

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TEXTES SCIENTIFIQUES EN ANGLAIS 1			
Code	PAEG1B88ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à développer l'esprit d'analyse et scientifique de l'étudiant en l'initiant à la méthodologie de la recherche tant en français qu'en anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant, au terme de cette UE devra être capable d'appliquer les principes d'analyse de textes afin d'en retirer les données les plus pertinentes. Il devra faire preuve d'un esprit de synthèse et de rigueur scientifique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B88ERGA Textes scientifiques en anglais 1 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B88ERGA Textes scientifiques en anglais 1 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Textes scientifiques en anglais 1			
Code	16_PAEG1B88ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes: participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels et connaître le vocabulaire anglais associé aux concepts professionnels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours de textes scientifiques en anglais 1 vise à développer les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques ergothérapeutiques, ainsi qu'à approfondir l'apprentissage du vocabulaire médical de base et ergothérapeutique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Lectures, traductions et exercices basés sur le vocabulaire médical généraliste et le vocabulaire ergothérapeutique. Révision et/ou acquisition des notions grammaticales et lexicales anglaises nécessaires à la bonne compréhension des documents.

Démarches d'apprentissage

Lecture commentée et exercices basés sur des textes médicaux et ergothérapeutiques. Exposés magistraux, analyse et travail en groupe ou en autonomie, analyse et travail personnel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Correctifs de certains exercices disponibles sur la plateforme en ligne.
Séances de travaux dirigés, réponses individualisées.

Sources et références

www.wordreference.com : dictionnaire EN-FR/FR-EN en ligne
<http://www.merriam-webster.com> : dictionnaire médical en ligne, termes en EN.
<http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra> : La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada

<http://ajot.aota.org/> : The American Journal of Occupational Therapy
<http://www.wfot.org/> : World Federation of Occupational Therapists
<http://bjo.sagepub.com/> : The British Journal of Occupational Therapy
<https://www.caot.ca/> : Canadian Association of Occupational Therapists
(<http://cjo.sagepub.com/>) : Canadian Journal of Occupational Therapy

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours disponibles sur la plateforme en ligne et presse scientifique. Notes de l'étudiant, prise de note du vocabulaire laissée au soin de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Avant le début des heures de cours, les étudiants seront soumis à un test écrit, qui aura valeur dispensatoire. Cette épreuve portera sur les techniques nécessaires à la compréhension de textes scientifiques et/ou généraux et/ou ergothérapeutiques.

Les étudiants qui ne réussiront pas le test dispensatoire ou n'y participent pas (pour quelle que raison que ce soit, en ce compris un certificat médical) devront suivre le cours de textes scientifiques en anglais 1 selon les modalités prévues et présenter l'épreuve certificative. Le test ne sera pas réorganisé. Si l'étudiant(e) obtient une cote égale ou supérieure à 10/20, il/elle sera dispensé(e) du cours et la note obtenue sera celle de l'épreuve certificative.

L'étudiant pourrait, s'il souhaite améliorer sa cote, participer au cours et représenter l'épreuve certificative.

Pour les étudiants n'ayant pas réussi le test, l'épreuve certificative se compose d'un examen écrit.

L'examen est un examen écrit représentant 100% de la cote.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE.

En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont : Mme N GENEVROIS

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).